

Acquérir une compétence IFRS

🌀 Objectifs

- Ce programme de formation a pour objectif de donner aux commissaires aux comptes et à leurs collaborateurs une solide connaissance des normes les plus importantes et des problématiques essentielles de ce référentiel qui modifie considérablement les principes comptables français en introduisant notamment les concepts de juste valeur, le principe de l'actualisation ou encore l'enregistrement en capitaux propres de certains flux de résultat.
- Le séminaire traite également les principales innovations touchant l'annexe.

🌀 Questions traitées

- Le référentiel de l'IASB, les principes comptables et le format de l'information financière.
- Le traitement comptable des actifs et des passifs :
 - Les normes sur les actifs.
 - L'actif circulant.
 - Les normes sur les passifs.
- Les transactions courantes en normes IFRS et les difficultés particulières :
 - Les produits.
 - La consolidation.
 - Les instruments financiers.
 - Difficultés particulières.
- La première adoption des normes IFRS :
 - La norme de première adoption (IFRS 1).
 - Les diligences d'audit dans un contexte IFRS.
 - Les éléments d'information financière.

🌀 Bénéfices que les participants tireront de la formation

- Connaître les normes comptables internationales les plus importantes et maîtriser les principes de base.
- Préparer les équipes d'audit à conduire efficacement leurs missions en vue de la certification de premiers comptes en normes IFRS.

Modalités et bulletins d'inscription : pages 213 à 218 ou inscrivez-vous en ligne : www.cncc.fr

Calendrier

Cies régionales	sept.	oct.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	lieu
Paris CNCC							3			Paris

 Contactez la CNCC pour plus d'informations (cnccservices.formation@cncc.fr)



97

Acquérir une compétence
IFRS

Vous êtes concernés

Commissaires aux comptes
Experts-comptables
Collaborateurs confirmés

Durée

4 Jours

Droits d'inscription

1 600 euros HT

Support pédagogique, cas pratiques,
aides visuelles et documentation
inclus.

